GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

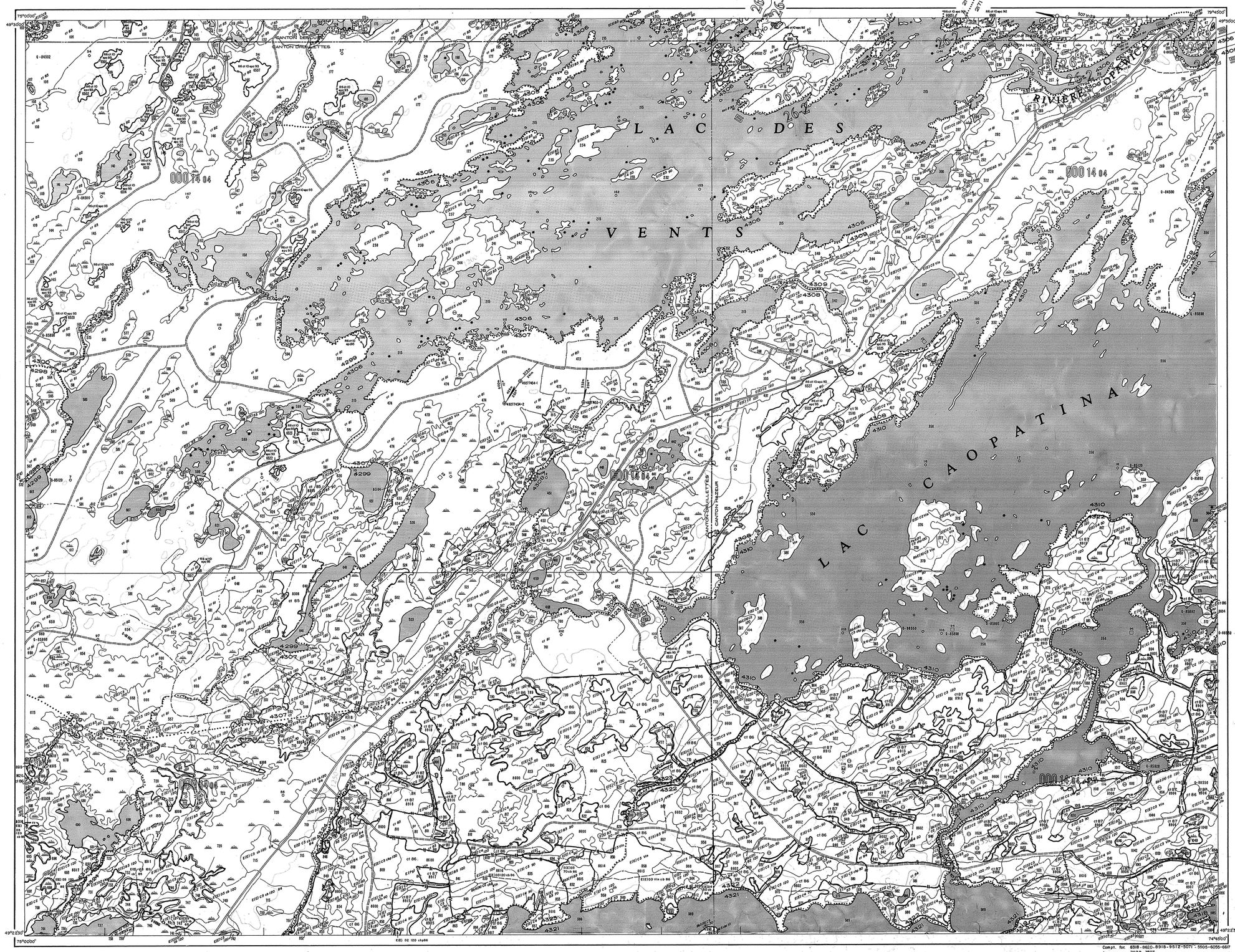

Compt. for. 8318 - 8620 - 8918 - 9512 - 5071 - 5505 - 6055 - 6617
7038 - 7507

À jour - avril 1996

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et ma pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cv
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à blanc	cb
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdl
Coupe de jardinage	cja
Brûlage partiel (brûlé ou à plat)	brp
Reboisement	rb
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Éclaircie commerciale	ec
Récolte dans les friches (sablées/décapées)	rec

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbation et ont un origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Résineux	R	F1 (R)	F1 (R)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)	F1 (R)	F1 (R) (S)
— — à épinette blanche et/ou épinette rouge	R (E)	F1 (R)	F1 (R) (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	F1 (R)	F1 (R) (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)	F1 (R)	F1 (R) (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)	F1 (R)	F1 (R) (Pg)
— — à mélèze (larix)	R (Mel)	F1 (R)	F1 (R) (Mel)
— — à peuplier	R (Peu)	F1 (R)	F1 (R) (Peu)
— — à mélèze	R (Mel)	F1 (R)	F1 (R) (Mel)
— — (plantation)	R p	F1 (R)	F1 (R) p
Pessière	S (E)		
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (E)		
— — à thuya (cédre)	S (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)		
— — à prusche	S (Pr)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)		
— — à pin rouge	S (Pr)		
— — à pin gris	S (Pg)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	S (S)		
— — (plantation d'épinette blanche)	S (S) p		
— — (plantation d'épinette de Norvège)	S (Pn) p		
— — (plantation d'épinette noire)	S (E) p		
— — (plantation d'épinette rouge)	S (E) p		
Sapinière	S (S)		
— — (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)		
— — à thuya (cédre)	S (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)		
— — à pin rouge	S (Pr)		
— — à prusche	S (Pr)		
— — à mélèze	S (Mel)		
— — (plantation de sapin baumier)	S (B) p		
Pinède à pin rouge	Pr (Pr)		
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)		
Pinède à pin gris	Pg (Pg)		
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (Pg)		
Cédrière	C (C)		
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)		
— — à sapin	C (S)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)		
— — à pin rouge	C (Pr)		
— — à prusche	C (Pr)		
— — à mélèze	C (Mel)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)		
— — (plantation de thuya)	C (C) p		
Prucherière	Pr (Pru)		
— — (la prusche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pru)		
— — à thuya (cédre)	Pr (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — à mélèze	Pr (Mel)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)		
— — à pin rouge	Pr (Pr)		
— — à pin gris	Pr (Pg)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)		
— — (plantation)	Pr p		
Mélèzin	Mel (Mel)		
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Mel (Mel)		
— — à thuya (cédre)	Mel (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Mel (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Mel (Pb)		
— — à pin rouge	Mel (Pr)		
— — à pin gris	Mel (Pg)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	Mel (S)		
— — (plantation de mélèze européen)	Mel (E)		
— — (plantation de mélèze japonais)	Mel (J)		
— — (plantation de mélèze laricin)	Mel (L)		

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F1 (Pg)	F1 (Pg)	F1 (Pg)
— — — — — avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb)	F1 (Pb) (R)
— — — — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr)	F1 (Pr) (R)
— — — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)	F1 (R) (R)
— — — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)	F1 (S) (R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)	F1 (E) (R)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S)	BB (S) (R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)	BB (E) (R)
— — — — — avec pin blanc	BB (Pb)	BB (Pb)	BB (Pb) (R)
— — — — — avec pin rouge	BB (Pr)	BB (Pr)	BB (Pr) (R)
— — — — — avec résineux	BB (R)	BB (R)	BB (R) (R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ (Pb)	BJ (Pb)	BJ (Pb) (R)
— — — — — avec pin rouge	BJ (Pr)	BJ (Pr)	BJ (Pr) (R)
— — — — — avec résineux	BJ (R)	BJ (R)	BJ (R) (R)
Peuplier avec sapin	Pe (S)	Pe (S)	Pe (S) (R)
— — avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (Pg)	Pe (Pg) (R)
— — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (Pb)	Pe (Pb) (R)
— — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Pr)	Pe (Pr) (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)	Pe (E) (R)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)	Pe (R) (R)
Chênaie rouge résineuse	Chêne	Chêne	(R)
Érablière résineuse	Er (R)	Er (R)	Er (R) (R)
— — à pin gris	Er (Pg)	Er (Pg)	Er (Pg) (R)
— — à pin rouge	Er (Pr)	Er (Pr)	Er (Pr) (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)	M (F) (R)
— — — sur station humide	M (F)	M (F)	M (F) (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F		
— — à essences intolérantes	F1		
— — à essences tolérantes	F2		
— — sur station humide	F3		
— — (plantation)	F p		
Bouleaux à bouleaux blancs	BB		
— — à bouleaux jaunes	BJ		
Peuplier	Pe (Pe)		
Érablière rouge	Er		
Érablière	Er (Er)		
— — à bouleaux blancs	Er (B)		
— — à bouleaux jaunes	Er (J)		
— — à feuillus	Er (F)		
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)		
— — à pin gris	Er (Pg)		
Plantation d'érable à sucre	Sucre		
— — de bouleau jaune	BoJ p		
— — de peuplier	Pe p		
— — de peuplier hybride	PeH p		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	W
Dénudé et semi-dénudé humide	T
Aulnaie	I

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisse légère	cpl
Coupe jardinée	cja
Coupe légère	cl
Brûlé partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlé	br
Chablis totale	ct
Chablis sévère	ch
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 "	20-40 "	30-50 "	50-80 "
50 "	40-60 "	50-70 "	70-90 "
70 "	60-80 "	90-50 "	50-80 "
90 "	80-100 "	90-70 "	70-90 "
100 "	100 et plus	100-70 "	70-100 "

FORÊT HÉTÉROLÈNE

Jaunes indiquent: Plus de 50% de la tige ont 30 ans et plus
Plus de 50% de la tige ont 50 ans et plus
Verdoyant indiquent: Plus de 50% de la tige ont 70 ans et plus
Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 50 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	écoun
Moyenne	31 à 60%	°
Forte	61 à 90%	°°
Sévère	91% et plus	°°°
Superficie accidentée de pierres	> 5%	⊕

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les fiches publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 (c) 50m (C)
- S1 — détérioration
- E1 — classe de pente
- C3 — classe d'âge
- (c) — origine
- 50m — classe de hauteur
- (C) — classe de densité
- sous group d'essences
- groupement d'essences

R C5 c1b9 (C)
- R — classe de pente
- C5 — classe d'âge
- c — origine
- 1 — classe de hauteur
- b — classe de densité
- 9 — type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
	0m	4m	8m	12m	16m	20m
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. D.G.R. CONSULTANTS (UQ 261)
SIGNATURE

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. BLAIS, MONIER, LUSSIER ET ASS.
SIGNATURE

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	2
Unité de gestion	26-1*
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	3
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	14
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	40
Bassin primaire	3
Bassin secondaire	07
Unité de gestion privée	
Municipalité	98400
Division de recensement	1
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	2170*
Région écologique	12b
Municipalité régionale de comté	

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne : 1984 - 85; Année de publication : 1985 - 86; Année de révision :

Divisions territoriales en date du 15/9/84
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-C-11	32-C-10	32-C-9	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-C-6	32-C-7	32-C-8	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-C-3	32-C-2	32-C-1	

32 G/7 N.O.